



la flamme de
l'égalité

UN CONCOURS SCOLAIRE NATIONAL SUR L'HISTOIRE ET LA MÉMOIRE DE L'ESCLAVAGE



PARTICIPEZ AU CONCOURS





UN CONCOURS NATIONAL POUR

- **Mieux connaître l'histoire** de l'esclavage, des résistances et des abolitions ainsi que leurs héritages culturels, artistiques et humains, en France et dans le monde
- **Honorer la mémoire** des femmes et des hommes qui ont été victimes de l'esclavage et qui lui ont résisté
- **Transmettre les valeurs** de liberté, d'égalité et de fraternité qui fondent le combat pour l'abolition
- **Travailler en groupe** sur des projets interdisciplinaires mêlant histoire, culture et citoyenneté



QUI PEUT PARTICIPER ?

- Un concours qui s'adresse à tous les niveaux scolaires du CM1 à la Terminale
- Tous les établissements publics ou privés sous contrat, ainsi que d'autres structures (CNED, centres pénitentiaires, élèves scolarisés dans des établissements spécialisés du secteur médico-social etc.)
- Sur tout le territoire : hexagone et outre-mer
- Ouvert à toutes les disciplines

COMMENT PARTICIPER ?

Les inscriptions sont ouvertes dès le mois de juin précédent l'année scolaire – dossier administratif à compléter sur le site www.laflammedelegalite.org.

Les projets sont à réaliser avec les élèves au cours de l'année scolaire et à **déposer en ligne avant fin mars**.



AVEC QUEL PROJET ?

- Un thème renouvelé tous les deux ans : Travailler en esclavage (2021-2023), Traites et esclavage : des crimes contre l'humanité (2020-2021), Devenir libre (2018-2020), Femmes en esclavage (2025-2027)
- **Une production de format libre** autour d'un travail d'histoire et de mémoire : spectacle vivant, art plastique, art numérique, audio-visuel, fiction ou documentaire...
- La démarche pédagogique peut être soutenue par un intervenant extérieur (artiste, médiateur culturel, association...)

AVEC QUELLES RESSOURCES ?

- Des ressources variées sur le site www.laflammedelegalite.org
- Un livret pédagogique dédié au thème de l'année
- Un accompagnement personnalisé par un.e correspondant.e dédié.e au concours



REMISE DES PRIX

Les lauréats académiques reçoivent un prix et participent à une cérémonie locale à l'occasion des Journées nationales de la mémoire de l'esclavage au mois de mai.

Les lauréats nationaux sont invités à la cérémonie nationale en mai en présence des plus hautes autorités de l'Etat.

QUI ORGANISE LE CONCOURS ?

Le concours national « La Flamme de l'égalité » a été créé en 2015 à l'initiative du Comité national pour la mémoire et l'histoire de l'esclavage (CNMHE) issu de la loi du 21 mai 2001 dite loi Taubira reconnaissant la traite et l'esclavage comme crimes contre l'humanité.

Il permet aux élèves de mener une réflexion citoyenne s'appuyant sur l'histoire sur l'histoire des traites, des esclavages, de leurs abolitions et de leurs survivances, sur leurs effets et leurs héritages contemporains.

Il est porté par les ministères de l'Education nationale, de l'Intérieur et des Outre-mer, de l'Agriculture, la Délégation Interministérielle à la Lutte contre le Racisme, l'Antisémitisme et la Haine anti-LGBT ainsi que la Fondation pour la mémoire de l'esclavage qui a pris le relai du CNMHE depuis 2019. Son organisation est assurée par la Ligue de l'Enseignement.



POUR EN SAVOIR PLUS ET S'INSCRIRE RENDEZ-VOUS
SUR LE SITE DU CONCOURS WWW.LAFLAMMEDELEGALITE.ORG

01 53 38 85 90

flammedelegalite@ligueparis.org